

HE 25. Juli 78 - 18

o.222 Sahara - LY/gl
o.231-15

24 juillet 1978

Confidentielle

S y n t h è s e

de l'enquête sur les Sahraouis
menée par la Division de l'aide humanitaire de la DDA

Attitudes des organisations et des gouvernements interpellés
à ce sujet :

I. ORGANISATIONS

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

Lors de la séance de travail, tenue à Berne le 2 juin 1978
à l'occasion de la visite de M. Poul Hartling au Conseil
fédéral, le HCR s'est prononcé comme suit sur la question :

"Il s'agit d'une question délicate, car politique. Le HCR
est compétent seulement pour les réfugiés. Nous considérons
en principe les Sahraouis comme tels. Nous aidons des réfu-
giés, mais pas des combattants. Le HCR dispose d'un repré-
sentant à Alger, mais nous devons avouer que celui-ci ren-
contre des difficultés en ce qui concerne le contrôle sur
l'utilisation qui est faite de notre aide. Nous aimerions
savoir ce que nous pouvons et ce que nous devons faire. Le
HCR a reçu des contributions considérables de la Suède et
du Maroc. Nous serions heureux d'en recevoir de la Suisse
également, mais nous comprenons fort bien que vous aimeriez
être sûrs que l'aide aille à l'endroit juste. Nous espérons
en savoir davantage d'ici deux à trois mois. A ce moment-là,



nous serons probablement en mesure de décider si nous voulons poursuivre notre aide ou non. Le problème sahraoui est une patate chaude."

Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge

La Ligue se désintéresse de la question depuis mi-juillet 1976, estimant que le HCR est mieux placé qu'elle pour s'occuper du problème des Sahraouis. A la demande expresse d'une société nationale, un délégué de la Ligue s'est toutefois rendu à Tindouf en septembre dernier encore. Il a constaté que l'approvisionnement des "réfugiés" s'était considérablement amélioré entre-temps. L'assistance médicale est aujourd'hui du ressort exclusif du Croissant-Rouge algérien. La Ligue est au courant de ce qu'un appel lancé en automne 1976 par le HCR aux gouvernements membres de l'ONU pour une action en faveur des Sahraouis, n'a rencontré qu'un faible écho. La Ligue considère qu'il n'y a en aucun cas plus de 45 à 50'000 "habitants" dans les camps de Tindouf. Depuis juillet 1976, aucune aide, qu'elle provienne de sociétés membres ou d'organisations d'entraide privées, ne peut plus être acheminée par le truchement de la Ligue.

La Ligue considère le problème sahraoui comme délicat et se félicite de s'en être débarrassée à temps.

Comité international de la Croix-Rouge

Le CICR s'occupe essentiellement de prisonniers de guerre ou politiques. Il y en a 400 environ (dont la plupart sont des Marocains et des Mauritaniens) à Tindouf, ainsi que des membres du Polisario qui ont essayé de désertter, estimant que l'emprise algérienne sur le Front Polisario s'était

faite trop lourde. C'est le Polisario qui est responsable de ces prisonniers de guerre sur sol algérien, l'Algérie niant en avoir puisqu'elle n'est en guerre déclarée avec personne.

Quant aux soi-disant réfugiés, le CICR estime leur nombre à 50'000 au grand maximum (estimation très généreuse). Il s'agit en grande partie de "réfugiés volontaires" ou de personnes qui ont été incitées par le chef de famille, au moment où celui-ci s'est enrôlé au Polisario, à se rendre à Tindouf, où leur subsistance était assurée. Cela explique pourquoi pas moins de 80 % des "réfugiés" à Tindouf sont des femmes et des enfants.

Toute aide à Tindouf doit être acheminée par le truchement du Croissant-Rouge algérien, qui en assure le transport jusqu'à la périphérie de la localité seulement. Les biens ainsi acheminés doivent ensuite être remis en main du Polisario qui en fait la distribution aux "réfugiés". Aucun contrôle n'est donc plus possible depuis la périphérie de Tindouf et, en 1976 déjà, des délégués de la Croix-Rouge ont eu l'occasion d'interroger deux ex-prisonniers français du Polisario qui ont affirmé catégoriquement qu'une grande partie des secours internationaux destinés aux "réfugiés" sahraouis de Tindouf sert à approvisionner les troupes combattantes du Polisario.

Au début de ce mois, le CICR s'est entretenu à Genève pendant trois heures avec M. Hakim, "Ministre des affaires étrangères de la République arabe sahraouie démocratique" (c'était là son titre officiel). Ces pourparlers ont été très décevants pour le CICR. M. Hakim a prétendu que le Front Polisario détenait actuellement 2'000 prisonniers de guerre en territoires libérés, sans préciser quels étaient ces territoires

ni où se trouvaient les camps des prisonniers. Le CICR considère ces affirmations comme pure démagogie, destinées à l'impressionner. Genève maintient donc le chiffre de 400 à 500 prisonniers de guerre en main du Polisario et ne doute pas que, en dehors de celui de Tindouf, il n'existe pas d'autres camps de prisonniers de guerre sous contrôle du Polisario.

M. Hakim a autorisé le CICR à interroger 101 prisonniers, mais il a catégoriquement refusé la condition du Comité que ces entretiens puissent avoir lieu sans témoin. Le CICR a par conséquent décliné l'autorisation. Les récents pourparlers avec l'émissaire du Front Polisario ont donc été un échec presque total et le CICR en a déduit que le Polisario ne veut pas collaborer avec lui.

II. GOUVERNEMENTS

Finlande

Le gouvernement finlandais n'a reçu, jusqu'à présent, aucune demande d'aide pour les Sahraouis. Il en va de même en ce qui concerne la Croix-Rouge finlandaise et les organisations d'entraide privées. Les autorités finlandaises ont souligné qu'elles se montrent très prudentes à ce sujet.

Suède

La Suède aide les Sahraouis depuis le début du conflit, et ceci d'une façon très généreuse. L'aide accordée jusqu'à présent aux "réfugiés" sahraouis se monte à 11 millions de couronnes (environ 5 millions de francs suisses) et repré-

sente deux tiers du total de l'aide internationale reçue par les "réfugiés". Cet engagement unilatéral causerait maintenant des maux de tête à Stockholm. La Suède a donc fait appel à d'autres pays pour qu'ils augmentent leur aide. A l'exception de la Hollande et, peut-être, des Etats-Unis, cet appel aurait trouvé un écho fort modeste, voire très décevant dans les autres pays scandinaves. Ce fiasco n'entraînerait cependant pas une diminution de l'aide suédoise. Il pourrait même y avoir une augmentation au cas où le Polisario serait reconnu comme "Mouvement de libération" par l'ONU ou l'OUA. Il y aurait déjà eu des interventions dans ce sens au parlement suédois, et ceci non seulement du côté socialiste et d'extrême-gauche, mais aussi du côté des partis au gouvernement.

La Croix-Rouge suédoise a été favorablement impressionnée par l'efficacité et l'honorabilité du Croissant-Rouge algérien. Des parlementaires suédois qui se sont rendus à Tindouf ont été frappés par l'organisation des camps et par la discipline qui y règne.

Notre Ambassadeur à Stockholm a été étonné de ce que les autorités suédoises interpellées n'ont pas su répondre à sa demande concernant la provenance géographique des Sahraouis à Tindouf. Devant la deuxième question, à savoir s'il s'agit effectivement de réfugiés, elles sont également restées muettes (peut-être ne se sont-elles jamais posées la question jusqu'à présent).

Quant à leur nombre, Stockholm admet qu'il faut se contenter d'estimations. Le Ministère suédois des affaires étrangères se base sur un chiffre de 50'000.

Autriche

Le gouvernement autrichien ne donne aucune aide aux "réfugiés" sahraouis se trouvant en Algérie. Le Ministère des affaires étrangères n'ignore cependant pas que le Polisario est membre associé de l'Internationale socialiste et qu'il a reçu des promesses d'aide humanitaire du Parti socialiste autrichien. En avril dernier, le représentant du Polisario à Bonn, accompagné de deux autres émissaires du Mouvement, a eu des contacts privés à Vienne avec des membres du Parti socialiste, du Parti communiste et du Parti libéral (Freiheitliche Partei) autrichiens. Lors de ces contacts, le Parti socialiste autrichien se serait déclaré prêt à fournir notamment des médicaments aux "réfugiés" sahraouis à Tindouf. Le Ministère autrichien des affaires étrangères est resté en dehors de ces contacts et désire s'abstenir de toute prise de position envers le problème sahraoui.

République fédérale d'Allemagne

Bonn se penche depuis quelque temps déjà sur le problème que représentent les soi-disant réfugiés sahraouis. Jusqu'à présent, aucune aide directe n'a été envisagée ou même accordée par le gouvernement Ouest-allemand aux Sahraouis. Par contre, des actions d'oeuvres d'entraide privées ont été financièrement appuyées. La question a été examinée à fond pour la première fois en 1976, lorsque l'Oeuvre diaconale (organisation de l'Eglise évangélique allemande) a demandé une aide du gouvernement pour son activité à Tindouf. L'élément principal de cet examen, au niveau du gouvernement, était la crainte que le problème "Tindouf" pourrait se perpétuer (à l'exemple du problème palestinien). En outre, il a été constaté que les camps d'entraînement du Polisario se trouvent à proximité de Tindouf, ce qui laisse supposer certaines liaisons.

- 7 -

Malgré ces réserves, les autorités allemandes ont finalement opté pour une aide indirecte, sur une petite échelle, aux Sahraouis de Tindouf, dont le nombre est évalué à 40'000. Cette décision a été motivée par le fait que les Sahraouis, "dont on ne sait pas s'ils viennent du désert ou si certains d'entre eux ont plutôt fui la sécheresse au Sahel", vivent dans la misère. De plus, l'on croit savoir à Bonn que l'Oeuvre diaconale est tout à fait digne de confiance et qu'elle peut exercer un certain contrôle sur la distribution de l'aide. Par ailleurs, cette Oeuvre poursuit des buts purement humanitaires, distincts de ceux de "Medico International" et de la section allemande de "Terre des hommes" par exemple, qui s'emploient aussi politiquement pour les Sahraouis.

L'Oeuvre diaconale avait demandé au gouvernement allemand 900'000 DM pour 1976, ceci sur un budget total de 1,5 million pour l'aide aux Sahraouis. Bonn n'a toutefois accordé qu'un cinquième de la somme demandée, soit 180'000 DM, ceci à condition que le gouvernement fédéral ne figure pas comme donateur à l'égard de l'extérieur.

En 1977, l'Oeuvre diaconale n'a reçu aucune aide de Bonn (à cause notamment des sept Français que le Polisario détenait comme otages à ce moment-là).

Pour 1978, le gouvernement fédéral allemand a de nouveau accordé 200'000 DM à l'Oeuvre précitée, somme qui doit servir à acheter des aliments et des couvertures.

En la matière, Bonn a toujours mis l'accent sur la discrétion pour ne pas gêner ses bonnes relations avec Rabat.

Depuis que la question a été soulevée au Bundestag et que le gouvernement allemand a avoué son soutien aux actions à Tindouf de l'Oeuvre diaconale, l'on craint une détérioration

- 8 -

des relations avec le Maroc, qui a toujours déclaré qu'il considérerait toute aide aux Sahraouis comme un acte inamical.

Pour le moment, Bonn veut attendre le développement ultérieur de la question du Sahara occidental qui, de l'avis du gouvernement fédéral, ne peut trouver d'autre solution que politique. Dans tous les cas, une éventuelle contribution au financement d'actions en faveur des Sahraouis de Tindouf resterait dans des limites restreintes.

Les autorités allemandes ont instamment prié les interlocuteurs de notre Ambassade à Bonn de ne faire en aucun cas part à l'Oeuvre suisse d'entraide ouvrière et au Mouvement chrétien pour la paix de leurs réserves quant à "Medico International" et à la section allemande de "Terre des hommes".

France

Au Ministère des affaires étrangères, l'on n'a pas connaissance que le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés envisagerait une action, selon les accords de Madrid, dans la zone de frontière, action qui lui aurait été demandée par le Maroc et la Mauritanie. Le MAE doute d'ailleurs qu'une telle action puisse avoir lieu, le HCR ne pouvant rien entreprendre sans l'accord de toutes les parties intéressées.

Selon l'interlocuteur du MAE français, la majorité des Sahraouis ne sont pas des réfugiés, mais bien des mercenaires algériens.

Cette qualification ne saurait influencer cependant la réponse à la question sur l'opportunité d'une éventuelle aide humanitaire. C'est précisément dans ce sens que le représentant de

notre Ambassade à Paris a mis son interlocuteur français au courant de l'aide accordée aux Sahraouis en 1976/1977 par le gouvernement suisse, par le truchement de la Croix-Rouge suisse et d'autres oeuvres d'entraide. Ce dernier s'est borné à en prendre connaissance sans commentaire.

De ce qui précède, il résulte que le gouvernement français n'a accordé par le passé ni n'accordera à l'avenir une aide quelconque aux Sahraouis de Tindouf.

CONCLUSIONS

1. L'Oeuvre suisse d'entraide ouvrière et le Mouvement chrétien pour la paix nous ont demandé, pour 1978, une contribution en nature d'une contre-valeur de 700'000 francs environ. Pour estimer leurs besoins à Tindouf, les deux oeuvres suisses assurent qu'il y a au moins 100'000 réfugiés sahraouis. Or, leur nombre effectif n'atteint probablement même pas la moitié de ce chiffre (références : CICR, Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, Suède, République fédérale d'Allemagne).
2. Parmi les réfugiés à Tindouf, il y a vraisemblablement beaucoup de réfugiés volontaires, éventuellement même des Algériens.
3. Aucun contrôle n'est possible quant à la distribution de l'aide à Tindouf même. Une bonne partie de cette aide servirait à l'approvisionnement des troupes combattantes du Polisario, dont les camps d'entraînement militaire (quel hasard !) se trouvent justement à proximité.

4. Avec une aide soutenue et continuelle, l'on risque de contribuer indirectement à la perpétuation du conflit dans l'Ouest du Sahara, parce que cette aide s'est révélée pratique : elle sert à approvisionner les combattants aussi bien que leurs familles. Pourquoi donc ne pas faire durer cet état de choses ?
5. Tindouf permet aux Algériens de ne pas laisser tomber dans l'oubli le conflit du Sahara occidental : l'aide internationale en fait parler aussi bien au niveau d'organisations nationales et internationales qu'à des niveaux gouvernementaux. Les réfugiés de Tindouf servent ainsi de boucs émissaires aux Algériens dans leur conflit avec le Maroc et, malgré le récent coup d'Etat, avec la Mauritanie.
6. Seul le gouvernement suédois a pris clairement position en faveur des réfugiés sahraouis à Tindouf (à Stockholm, on n'a jamais songé, jusqu'à présent, à se poser la question quant à leur provenance et le besoin effectif de se réfugier en Algérie). Tous les autres gouvernements interpellés font preuve de la plus grande prudence. La France ignore le problème.

Les organisations internationales : HCR : prudent; CICR : récalcitrant; Ligue : ne veut plus en entendre parler.

7. A la lumière de ce qui précède, le refus, opposé l'an dernier par la Division de l'aide humanitaire à la requête conjointe de l'Oeuvre suisse d'entraide ouvrière et du Mouvement chrétien pour la paix, refus entièrement endossé par l'ancien Chef du Département, a certainement été justifié et devrait être maintenu. Ceci en premier lieu du fait que tout contrôle sur l'utilisation finale qui serait faite de notre contribution nous échapperait totalement, à nous

- 11 -

aussi bien qu'aux deux oeuvres suisses en question. Cette raison devrait, à elle seule, suffire pour nous inciter à la plus grande prudence en la matière, sans parler du caractère éminemment politique qui entoure le problème sahraoui.

8. Reste à savoir comment nous pouvons exposer nos raisons aux deux oeuvres sans découvrir nos sources d'information, dont surtout le CICR qui nous a fourni les renseignements les plus tangibles et les plus utiles.

Section des oeuvres
d'entraide internationale
p.o.

(Ed. Lüthi)

Distribution :

- Monsieur l'Ambassadeur M. Reimo
- Monsieur le Vice-Directeur A. Bill
- Monsieur F. Nordmann, Secrétaire du
Chef du Département
- Monsieur l'Ambassadeur J. Iselin
- Monsieur H. Kaufmann, Division politique II
- Monsieur P. von Graffenried, Division politique III